



Marc Jammet
Conseiller municipal PCF

MANTES LA JOLIE

***Dire ce que l'on fait
et faire ce que l'on dit***

Lettre d'informations municipales numéro 76. Avril-Mai 2013

Le parking de l'Hôpital payant ?

Lors du dernier conseil municipal, en réponse à ma question, le maire a justifié cette décision (*qui était à l'ordre du jour du Conseil de surveillance de l'Hôpital du 24 avril*).

Estimant que la saturation du parking de l'Hôpital était « un signe de bonne santé », il a préconisé la mise en œuvre d'une « logique de gestion » dont la privatisation pouvait faire partie.

Cette réponse est lamentable.

Si le parking de l'Hôpital est saturé, il le doit au manque de places dans l'autre parking de l'Hôpital réservé au personnel, au transfert des services publics (*CPAM et Hôtel des Impôts*) et de l'école d'infirmières sans que les places de stationnement ne soient prévues pour les usagers.

Ce n'est donc pas en faisant payer les patients et les visiteurs que l'on règlera le problème mais en s'attaquant aux racines du mal.

Oui ou non, les élus de Mantes la Jolie au Conseil de surveillance de l'Hôpital (*Cécile Dumoulin et Abbi EL Arbi*) vont-ils exiger que le personnel hospitalier puisse disposer du nombre de places de stationnement nécessaires ?

Oui ou non, la Ville va-t-elle enfin négocier avec les services publics et l'école d'infirmières pour que ces derniers puissent accueillir dans de bonnes conditions les usagers et les élèves ?

Après avoir accepté sans mot dire, la fermeture de la cardiologie interventionnelle puis la privatisation du service de cardiologie et de l'USIC, la plus grande partie des soins de suite, la majorité s'apprête-t-elle à laisser privatiser un peu plus encore notre hôpital, à refuser aux patients l'égalité d'accès à des soins de qualité ?

Aux Mantaises et aux Mantais, en continuant à se mobiliser pour la ré-ouverture de la cardiologie interventionnelle, de lui donner la réponse qu'il mérite.

Bien à vous,

MERCREDI 1^{er} MAI DE 7H00 A 12H00

Comme chaque année,
Je serai présent au
**CENTRE COMMERCIAL
DE LA ZAC HENRI IV**
(à côté de la boulangerie) pour vous
proposer le muguet des communistes.

Au moment où les « affaires » fleurissent à droite comme au PS, les communistes de Mantes la Jolie ne tirent leurs ressources que de leurs cotisations et de la participation des Mantais.

Bouquet (2 brins) : 2 euros (avec une rose : 3 euros). Pot tout prêt : 7 euros (avec une rose : 8 euros)

Marc Jammet.

***Ne laissez pas à d'autres le soin de choisir vos informations.
INFORMEZ-VOUS A LA SOURCE.***

Davantage d'informations sur mon blog

➔ <http://www.marcjammet.fr>

Vous y trouverez notamment toute mon activité d'élu. Vous avez également la possibilité de réagir après chaque article ou de poser des questions auxquelles je répondrai.

Conseil municipal du 22 avril 2013

FINANCES

Fuite en avant financière

3 millions d'euros de recettes supplémentaires vont être accordées, cette année, à Mantes-la-Jolie. Auparavant la Ville percevait une partie de la taxe professionnelle départementale avec un an de retard. Ce décalage a été supprimé : elle a donc touché cette année deux dotations.

Heureusement ! Car la Ville va s'en servir pour réparer et entretenir les voiries – ce qu'elle n'avait pas prévu lors du budget municipal (*qui était donc loin d'être équilibré*).

Cependant cette double dotation n'aura lieu qu'une fois. Que se passera-t-il ensuite si la majorité actuelle est toujours aux commandes ? Une nouvelle augmentation des impôts locaux ?

CAMY.

Un consensus pour augmenter les impôts.

Un nouvel accord local a été voté par la CAMY. Après 2014, il y aura 90 élus à la CAMY (*10 de plus que la loi ne prévoit*).

Sur ces 10 élus supplémentaires, Mantes la Jolie n'en obtient qu'un alors qu'elle compte 43.000 habitants pour les 120.000 que compte la CAMY.

Cela n'empêche pas le maire de se déclarer, cette fois-ci, très satisfait et de ne plus envisager de consulter les Mantais.

C'est que, derrière cet accord, se profile une nouvelle augmentation des impôts et des taxes.

Les communes ont de plus en plus de mal à équilibrer leurs budgets et elles envisagent de faire financer une partie de leurs dépenses par la CAMY ... qui, de son côté, devra donc trouver de nouvelles recettes.

Qui va payer ? Poser la question, c'est y répondre. Ce qui est « dans les cartons », c'est le doublement de la taxe sur les ordures ménagères et la fiscalisation directe (une nouvelle ligne d'imposition locale).

Bien entendu, personne n'a répondu sur ce point. C'est qu'il faut se faire élire ou réélire en 2014 ... avant d'annoncer les mauvaises nouvelles (*ou que les promesses ne seront pas tenues*).

D'ici 2014, il faudra bien que certains aient le courage de défendre réellement les citoyens devant les manœuvres politiciennes. Il faudra donc bien qu'une liste se constitue pour cela.

Ont voté contre : le groupe PCF + 1 UMP dissident.

Abstention : 1 UMP dissident. Pour : UMP, Modem, Décil, PS.

Le prochain conseil municipal Lundi 10 juin à 20h30

Hôtel de Ville (*entrée côté "mariages"*).
Il est public et donc ouvert à toutes et à tous.

ECO-QUARTIER FLUVIAL.

Une charte pour faire accepter l'inacceptable.

L'éco-quartier n'en était pas un ! Et le maire veut faire « comme si ». D'où sa proposition de « labelliser » le projet démentiel de 5 à 6.000 logements entre Mantes-la-Jolie et Rosny-sur-Seine.

Que ce soit sur la démarche (*participants de Paris et de Vernon rémunérés 150 euros pour « se concerter »*), sur le cadre de vie (*Station d'épuration au sein même du site, des immeubles jusqu'à 7 étages de haut*), le dynamisme du territoire (*asphyxie complète de la circulation et des transports en commun, aucun emploi créé, impôts locaux en forte hausse*), la préservation de l'environnement (*le maire demande que celle-ci ne soit pas en opposition avec le projet – sic !*), le projet ne correspond en rien à la démarche.

Cela n'a pas empêché ni la majorité municipale ni le groupe PS de voter « pour ». Quant au groupe Décil, il a estimé cette « entreprise bureaucratique » inacceptable, « ce projet nul » mais il s'est abstenu pour ne pas voter « contre cette sensibilité ».

Ont voté contre : les groupes PCF et Diversité + 1 élu UMP dissident. Abstention : Décil. Pour : UMP, Modem, PS.

SCHEMA DIRECTEUR ILE DE FRANCE

Le maire a peur que la Région ne valide pas l'éco-quartier

Le maire a pratiquement validé toutes les orientations prises par la majorité de gauche de la Région Ile de France.

Son seul soucis : c'est que « son » projet d'éco-quartier fluvial y soit inscrit.

Pourtant ce schéma prévoit l'urbanisation de 500 hectares dans le Mantois. Urbanisation déjà en cours avec Mantes Université, les zones d'activités des Gravières et des Closeaux. Ce à quoi s'ajouterait l'éco-quartier fluvial sur 200 hectares, l'aménagement total de la plaine de Buchelay (*zones industrielles, nouvel échangeur Rosny, pôle multimodal, voies de garage RER E, centres commerciaux et industriels, grignotage de la Butte Verte ...*).

Ont voté contre : groupe PCF. Abstention : Décil et Diversité. Pour : UMP, Modem, PS.

NOUVELLE DEMISSION D'UN ELU DE LA MAJORITE.

Il s'agit de Michel Mérelle qui déplore le climat délétère et la suspicion systématique en cas de doute ou de désaccord à l'intérieur de la majorité.

L'élue regrette également, qu'informé par lettre recommandée de sa démission une semaine auparavant, le maire n'ait pas jugé utile d'en informer le conseil municipal.